



CONCOURS D'ÉTAT ET PÉRÉQUATIONS DU BLOC COMMUNAL :

- **Comprendre et calculer les dotations de sa commune ou de son EPCI**
- **Anticiper la réforme de la dotation d'intercommunalité**

Date :

vendredi 22 mars 2019

de 9h30 à 17h

L'année 2019 sera marquée par la réforme en profondeur de la dotation d'intercommunalité, Plus que jamais, il est indispensable d'être en mesure d'anticiper le plus précisément possible l'évolution des dotations et des fonds de péréquation dans les années à venir.

*Depuis plusieurs années, les consultants du **Cabinet Michel Klopfer** ont bâti des outils permettant de modéliser les dotations d'Etat et les montants de péréquation verticale et horizontale s'appliquant à chaque catégorie de collectivité.*

- ✓ *En **2011**, CMK a été choisi par la **Direction Générale des collectivités locales** (Ministère de l'Intérieur) pour modéliser l'impact de la première génération de schémas départementaux de coopération intercommunale sur la DGF nationale.*
- ✓ *En **2014**, le **Sénat** a confié au Cabinet la réalisation d'une étude nationale sur l'impact de la ponction de 11 Md€ opérée par l'Etat sur les concours aux collectivités.*
- ✓ *En **2015**, le **Sénat** a confié au Cabinet la réalisation de simulations modélisant l'impact de la réforme de la DGF prévue par la loi de finances pour 2016 sur l'ensemble des communes et des intercommunalités françaises.*
- ✓ *En **2017**, CMK a été associé aux travaux de la **DGFIP** sur la refonte d'articles du Code Général des Impôts relatifs à la fiscalité locale.*

OBJECTIFS

- ✓ Connaître les critères de calcul des principales dotations d'Etat et des fonds de péréquation horizontaux du bloc communal et en projeter l'évolution sur plusieurs exercices
- ✓ Comprendre les enjeux liés aux arbitrages arrêtés en loi de finances et au Comité des finances locales
- ✓ Comprendre et intégrer les conséquences de la réforme de la dotation d'intercommunalité mise en œuvre à partir de 2019

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ① Rappel historique sur les mécanismes de calcul des dotations et des outils de péréquation verticale (DSU, DSR, DNP) et horizontale (FPIC, FSRIF)
- ② Analyse de l'évolution et de la répartition des concours d'Etat aux collectivités en loi de finances pour 2019 et des décisions prises au mois de février par le Comité des finances locales
- ③ Focus sur la réforme de la dotation d'intercommunalité
- ④ Passage en revue des indicateurs qui entrent dans le calcul des dotations (potentiel fiscal/financier, revenu par habitant, paramètres économiques, sociaux ou territoriaux, ...)
- ⑤ Cas pratiques de modélisation, calcul des dotations des collectivités concernées, échanges et analyse de la situation de chacun des participants
- ⑥ Perspectives et enjeux de réformes à venir : en cas de suppression de la TH, quelles conséquences sur les critères de richesse et sur la péréquation ?

**SESSION LIMITÉE À 12 PARTICIPANTS AU MAXIMUM
AFIN DE CONSERVER LE CARACTÈRE INTERACTIF DE LA
FORMATION**

Date : **vendredi 22 mars 2019**

Lieu : **Cabinet Michel Klopfer**
4 rue Galilée 75016 PARIS (métro Boissière – ligne 6)

Prix : **515 € HT** (618 € TTC)
pour une journée incluant le déjeuner



FORMULAIRE D'INSCRIPTION FORMATION « DOTATIONS » DU 22 MARS 2019

Nom Prénom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone e-mail

Conditions de règlement :
mandat administratif de 618 € TTC à retourner
(trois options possibles) :

- par mail à cmk@cabinetmichelklopfer.fr
- par fax au 01 47 34 15 83
- par courrier au 4 rue Galilée 75116 PARIS

Signature et cachet